

POL8134
Mutations démocratiques et transformations de l'État

Professeur : Marc Chevrier
Bureau A-3710, tél. : 987 3000 poste 1396
Disponibilité : Mardi ou mercredi, 14H30 à 16H30
Courriel : chevrier.marc@uqam.ca

Description

Ce séminaire vise à cerner les nouveaux enjeux pratiques et théoriques qui traversent la démocratie. Ces enjeux seront mis en relation avec les transformations de l'État sur les plans interne et externe. La crise de la modernité et les diverses représentations de la subjectivité éclaireront l'analyse de ces changements et de leur impact sur la relation entre la société civile et l'État.

Thématique du séminaire

L'État et la démocratie au Canada
Perspectives croisées sur leur évolution

On entend souvent dire que la représentation politique est en crise, que la politique gouvernementale subit la désaffection grandissante des citoyens. Pourtant, si une telle crise est avérée, la représentation politique demeure toujours la base des démocraties d'aujourd'hui. Par ailleurs, le gouvernement représentatif classique se voit concurrencé ou contesté par de nouvelles formes de pratiques politiques, à l'intérieur de l'État ou hors de lui, souvent au nom de conceptions de la démocratie qui prétendent dépasser ou compléter le gouvernement représentatif. Le printemps québécois de 2012 a abondamment illustré cette contestation et peut sans doute se lire comme un conflit de conceptions de la démocratie et de la représentation. On a vu aussi se multiplier les analyses sur l'État nous annonçant son déclin, sa retraite, son dépassement; or celui-ci, bien loin de disparaître, demeure la forme principale et toujours plus englobante d'organisation politique des sociétés.

C'est pourquoi nous tâcherons dans ce séminaire d'envisager l'évolution à la fois de l'État et de la démocratie, en prenant pour objet principal – mais non unique – de l'analyse **l'État canadien**, porteur d'un gouvernement représentatif démocratique particulier. La littérature sur les formes de la démocratie est souvent écrite pour un public américain ou européen, si bien qu'elle ne rend pas

toujours intelligible la réalité de l'État et de la démocratie au Canada, ce que nous tâcherons de cerner dans ce séminaire, par les ressources de l'histoire et de la philosophie politiques, de la sociologie et de l'analyse politiques, en visant en particulier les fondements idéologiques du régime canadien et ses tournants historiques les plus marquants. Les comparaisons avec d'autres sociétés, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, seront également encouragées. Il s'agira ainsi de voir comment cette attention portée à l'édification de l'État canadien permet d'éclairer certains aspects de la structuration du pouvoir d'État qui sont souvent peu étudiés dans ces pays mais que tous partagent.

La première partie du séminaire portera donc sur la formation et l'évolution de l'État canadien. Ainsi seront abordées sa formation, ses fondations idéologiques, l'imaginaire politique de ses élites, la composition de celles-ci, les valeurs et les idées à la base du régime constitutionnel, ses méthodes de gouvernement, de la Conquête à l'époque contemporaine. Notre approche sera donc génétique, accordant une grande place à l'histoire politique, en vue d'identifier des moments fondateurs ou formateurs de l'État canadien, qui s'est édifié en surmontant, voire en occultant, certains conflits néanmoins structurants pour sa perpétuité. Parmi ces moments on reconnaît la Conquête anglaise, le printemps républicain de 1830-38, la fondation du Dominion canadien en 1867, la Grande Crise de 1929 et le « New Deal » canadien, le rapatriement de la Constitution de 1982.

Enfin, dans un deuxième temps, il s'agira de mieux cerner les mutations du gouvernement représentatif au Canada, en considérant les fondements sociohistoriques et idéologiques de la démocratie représentative au Canada, sans perdre de vue l'évolution de son « gouvernement mixte ». Nous examinerons enfin les formes émergentes de démocratie participative, délibérative ou directe, telles qu'elles se sont notamment exprimées au Canada, et leur rapport avec le régime canadien, sous l'emprise du droit et des médias. On pourra ainsi se demander s'il existe au Canada ce que Pierre Rosanvallon appelle une *contre-démocratie* et comment celle-ci coexiste avec le gouvernement représentatif légitimé par les urnes.

Thématiques et plan du cours

Pour chaque séance, un corpus de textes est donné, à titre indicatif. Les lectures hebdomadaires seront tirées en grande partie de ces textes.

1. *2 septembre 2014. Introduction, présentation du plan de cours*
2. *9 septembre 2014.*

L'État en question

Corpus :

Bertrand Badie et Yves Déloye (dir.), *Le temps de l'État*, Fayard, Paris, 2007.
Gérard Bergeron, *Petit traité de l'État*, PUF, Paris, 1990.
Georges Burdeau *L'État*, Seuil, Paris, 1970.

Pierre Birnbaum et Bertrand Badie, *Sociologie de l'État*, Grasset, Paris, 1979.
 Philippe Braud, *Science politique*, vol. 2, L'État, Seuil, Paris, 1997.
 Pierre Bourdieu, *Sur l'État*, Seuil, Paris, 2012.
 Alain Cambier, *Qu'est-ce que l'État ?*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2004.
 Yves Déloye, *Sociologie historique du politique*, La découverte, Paris, 2007.
 Patrice Mann, « La genèse de l'État moderne : Max Weber revisité », *Revue française de sociologie*, vol. 41, 2000, p. 331-344.
 Peter B. Evans, Dietrich Rueschemeyer et Theda Skocpol, *Bringing the State back in*, Cambridge University Press, 1985.
 Carl J. Friedrich, *La démocratie constitutionnelle*, Presses universitaires de France, Paris, 1958.
 Hobbes, *Léviathan*, Gallimard, Paris, 2000.
 Gilles Gagné. « Gérard Bergeron et la théorie de l'État », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2, 1985, p. 22-263.
<http://www.erudit.org/revue/rs/1985/v26/n1-2/056144ar.pdf> .
 Bernard Lacroix, « Genèses et constructions de l'État moderne », dans Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, La découverte, Paris, 2009, p. 52-70.
 Anne Legaré et Nicole Morf, *La société distincte de l'État*, Hurtubise, HMH, 1989.
 Saskia Sassen, *Critique de l'État*. Éditions Demopolis/Monde diplomatique, 2009.
 Alain Supiot, *Homo juridicus*, Seuil, Paris, 2005.
 « Science de l'État », Actes de la recherche en science sociale, n° 133, 2000.
 Olivier Page (dir.), *Que reste-t-il de l'État ?*, Bruylant Academia, Louvain-La-Neuve, 2004.
 Charles Tilly (dir.), *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton University Press, Princeton, 1975.
 Max Weber, *La domination*, La Découverte, Paris, 2013.

3. 16 septembre 2014. La formation de l'État canadien. La conquête et la guerre

Corpus :

Théories du droit de conquête

Michel Foucault, « *Il faut défendre la société* ». *Cours au Collège de France*, 1976, Paris, Gallimard, Seuil, 1997, extraits.
 Hobbes, *Léviathan*, Gallimard, Paris. Chapitre 20 et 21.
 Montesquieu, *L'esprit des lois*, Livre X, « Des lois dans leur rapport qu'elles ont avec la force offensive ».
 Hume, « Of the original contract », dans David Hume, *Political Essays*, The liberal Arts Press, Indianapolis, 1953.
 Grotius et Pufendorf, cités dans Pierre de Calvet, *Appel à la justice de l'État*, 1984, reproduit dans Marc Chevrier, Louis-Georges Harvey, Stéphane Kelly et Samuel Trudeau, *De la république en Amérique française*, Québec, Septentrion, 2013, p. 250-259.

L'expérience britannique de la conquête

Solange Rameix, « Mettre la glorieuse révolution en mots : entre guerre de conquête et révolution? », *Cahier du CRHQ*, n° 4, 2013.

Bernard Cottret, *La Glorieuse Révolution d'Angleterre*, Gallimard, Paris, 2013.

Débat sur le sens de la conquête de 1763

Pierre de Calvet, déjà cité.

Charles-Philippe Courtois, *La conquête, une anthologie*, Éditions Typo, Montréal, 2009.
Introduction et textes choisis.

Alain Beaulieu, « Sous la protection de Sa Majesté. La signification de la Conquête pour les Autochtones », dans Sophie Imbeault, Denis Vaugeois et Laurent Veysièrre, *1763. Le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, p. 278-301.

4. 23 septembre 2014. Le whiggisme canadien et sa contestation républicaine

Corpus :

La doctrine du whiggisme et le loyalisme canadien

Benjamin Disraeli, « The Spirit of Whiggism », dans *The Runnymede Letters*, Londres, Benley and Son Limited, 1885.

Lord Durham, *Rapport*, extraits.

Stéphane Kelly, *La petite loterie*, Montréal, Boréal, p. 29-72.

J.G.A. Pocock. *Le moment Machiavélien*, Presses universitaires de France, 1997, chapitre 12, « La cour, le pays et l'armée permanente ».

La contestation républicaine de 1830-1837 :

Stéphane Kelly., *La petite loterie*, Boréal, Montréal, p. 75-120.

Louis-Georges Harvey, *Le printemps de l'Amérique française*, Boréal, Montréal.

De la République en Amérique française, déjà cité, discours divers.

Perspectives transatlantiques sur le concept de liberté

Quentin Skinner, *La liberté avant le libéralisme*, Seuil, Paris, 2000.

John Stuart Mill, « Le parti radical et le Canada : Lord Durham et les Canadiens », paru dans *London & Westminster Review*, VI et XXVIII, 502-33, traduction française en ligne :

<http://audiolivres.files.wordpress.com/2009/11/john-stuart-mill-le-parti-radical-et-le-canada-c3a9dition-totale.pdf> .

Linda Cardinal, « Le Québec et le monde atlantique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n°3, printemps-été 2009, p. 17-28.

Comparaison avec l'Australie :

Benjamin Jones, *Republicanism and Responsible Government*, Presses universitaires McGill-Queen's, 2014.

5. 30 septembre 2014. **L’art britannique – et canadien – de gouverner. Collaboration, intégration, béance, gouvernement indirect, répression et endiguement**

Corpus :

Raymond Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, Paris, 1967.

Stéphane Kelly, *La petite loterie*, Boréal, Montréal, 1997, p. 169-224.

Stéphane Kelly, « À propos de l’ouvrage de Claude Bariteau. Sortir de l’indirect rule », *Bulletin d’histoire politique*, vol. 7 n° 3, printemps 1999.

Adam Smith, « Of colonies », *The Wealth of Nations*, chapitre VII.

Richard Lachmann, « Hegemons, Empires and the elites », *Sociologia, Problemas e praticas*, n° 75, 2014, p. 9-38.

Marc Chevrier, « Le Québec, une Écosse française ? Asymétries et rôle des juristes dans les unions anglo-écossaise (1707) et canadienne (1867) », dans Linda Cardinal (dir.), *Le fédéralisme asymétrique et les minorités linguistiques et nationales*, p. 51-97. Sudbury (Ontario), Éditions Prise de Parole, 2008.

Stéphane Dion, « Belgique et Canada : comparaison de leur chance de survie », dans Serge Jaumain (dir.), *La réforme de l’État... et après?*, Éditions de l’université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 1997, p. 131-159.

David M. Thomas, *Whistling Past the Graveyard*, Toronto, Oxford University Press, 1997.

6. 7 octobre 2014. **Dynamique de l’État et formes politiques. De la colonie à l’empire?**

Corpus :

Le concept d’empire

Edmund Burke, *Discours sur la réconciliation avec les Colonies américaines*, 22 mars 1775. Dans Edmund Burke, *Selected Writings and Speeches on America*, Indianapolis, The Bobbs-Merrill Company, 1964, p. 145

Maurice Duverger, « Le concept d’empire », dans Maurice Duverger (dir.), *Le concept d’empire*, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

Denis Baranger, *Écrire la constitution non-écrite*, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

Frederick Madden, « 1066, 1776 and All That : the Relevance of English Medieval Experience of “Empire” to Later Imperial Constitutional Issues », dans John E. Flint et Glyndwr Williams (dir.), *Perspectives of Empire*, Longman, Londres, 1973, p. 9-26

Montesquieu, *Fragments de l’esprit des lois non publiés*.

Herfried Münkler, « Empires : la logique de la domination mondiale – de la Rome antique aux États-Unis », *Labyrinthe*, n° 35, 2010, 39-56. URL : <http://labyrinthe.revues.org/4079> .

Pierre Manent, *Cours familial de philosophie politique*, Gallimard, Paris, 2001.

L’État canadien, un empire?

Yves Couture, « Empire, pluralisme et démocratie : la pensée politique au Québec et au Canada anglais », dans Alain Gagnon (dir.), *La politique québécoise et canadienne*, Presses de l'université du Québec, Québec, 2014.

Marc Chevrier, « Par-delà le fédéralisme multinational, l'empire », dans Michel Seymour et Guy Laforest (dir.), P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2011, p.73-95

Lord Acton, « Nationality », tiré de John Emerich Acton, *Essays on Freedom and power*, Gertrud Himmelfarb (dir.), Glencoe, Free Press, 1948, p. 185-186.

Hubert Guindon, « Nationalisme et totalitarisme : un réexamen », dans Daniel Gagenais (dir.), *Hannah Arendt, le totalitarisme et le monde contemporain*, Québec, Presses de l'université Laval, 2003, p. 103 et ss.

Stéphane Kelly, *Les fins du Canada*, Boréal, Montréal, 2001, extraits.

Pierre-Elliott Trudeau, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité libre*, n° 46, avril 1962.

7. 14 octobre 2014. L'État social canadien et le capitalisme. Le tournant social-démocrate de l'entre-deux-guerres et ses avatars

Corpus :

Stéphane Kelly, *Les fins du Canada*, Boréal, Montréal, 2001, extraits.

Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*, Seuil, Paris, 2013, extraits.

W.L. Mackenzie King, *La politique sociale au Canada*, Paris, Alcan, 1925.

Stéphane Kelly, « Les origines antilibérales du New Deal Canadien », *Recherches Sociographiques*, 2004. Vol. 45, n° 2, p. 259-287.

David Wolfe, « The Canadian state in comparative perspective », *Revue canadienne de sociologie*, vol. 26, n°1, 1989, p. 95-126.

Philip Resnick, *The Mask of Proteus : Canadian reflections on the State*, Presses universitaires McGill-Queen's, Montréal/Kingston, 1990, chapitre 8.

Gregory Albo, Jane Jenson, « A Contested Concept : the Relative Autonomy of the State », dans Wallace Clement et Glen Williams (dir.), *The New Canadian Political Economy*, Presses universitaires McGill-Queen's, Montréal/Kingston, 1989, en ligne :

<http://www.yorku.ca/albo/docs/1989/A%20Contested%20Concept.pdf> .

Stanley Bréhaut Ryerson, *Capitalisme et confédération*, Les éditions Parti Pris, 1978.

8. 20 au 24 octobre 2014. Semaine de lecture

9. 28 octobre 2014. Le gouvernement représentatif. Fondements théoriques et rappel historique

Corpus :

Fondements théoriques et historiques

Hanna Fenichel Pitkin, « The Concept of Representation ». In *Representation*, 1969. pp. 1-23.

Aldalbert Podlech, « La représentation : une histoire du concept », *Trivium* [en ligne], 16, 2014.

Thomas Hobbes, *Léviathan*, chaps. 16, 17, 18 et 22

J.J. Rousseau, *Contrat social*.
Edmund Burke. Extraits divers.

La politique avant la représentation

Moses Finley, *L'invention du politique*, chapitre 4, « participation populaire », 1985, p. 111-144.
Monica Vieira et David Runciman, *Representation*, chap. 1. « The Roots of Political Representation ».

Le gouvernement représentatif dans la tradition britannique

John Stuart Mill, *Du gouvernement représentatif*, 1877, extraits.
Madison, *Fédéraliste*, n°10.
Janet Ajzenstat et al. (dir.), *Débats sur la fondation du Canada*, 2004, extraits.
Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, 1995, pp. 171-200.
Philip Resnick, *The Masks of Proteus, Canadian reflections on the State*, Presses universitaires McGill-Queen's, Montréal/Kingston, 1990, extraits.

10. 4 novembre 2014. Le gouvernement mixte canadien, d'hier à aujourd'hui I

Polybe, Extraits

Janet Ajzenstat et al. (dir.), *Débats sur la fondation du Canada*, 2004, extraits.
Thierry Chopin, *La république « une et divisible »*, 2002, extraits.
Marc Chevrier, *La république québécoise*, Boréal, Montréal, 2012, extraits.
Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Papineau : erreur sur la personne*, extraits.
David Hume, De l'indépendance du parlement, traduction Philippe Folliot, http://philotra.pagesperso-orange.fr/independance_parlement.htm#traduction .
Philip Resnick. « Montesquieu Revisited, or the Mixed Constitution and the Separation of Powers in Canada ». *Revue canadienne de science politique*, 1987, p. 97-129.
Gordon Wood, *La création de la république Américaine, 1776-1787*, chap. VI, « Le gouvernement mixte et le bicamérisme »
James M. Blythe. *Le gouvernement idéal et la constitution mixte au Moyen Âge*, 2005, p. 31-59.
Knopff, Rainer, « The Triumph of Liberalism in Canada : Laurier on Representation and Party Government », dans Janet Ajzenstat & Peter J. Smith, *Canada's Orgins : Liberal, Tory or Republican?*, Carleton University Press, Ottawa, 1997, pp. 159-180.
Laurier, Wilfrid, discours « Le libéralisme politique, dans Wilfrid Laurier, *Wilfrid Laurier à la tribune, 1871-1890*, Presses Turcotte & Ménard, Québec, 1890, pp. 53-86.

11. 11 novembre 2014. Le gouvernement mixte canadien, d'hier à aujourd'hui II

L'évolution générale du gouvernement représentatif :

Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, 1995, Chap. 6, « Métamorphoses du gouvernement représentatif », pp. 247 à 303.

Moisei Ostrogorski, *La démocratie et les partis politiques*, 1979, extraits.

A. H. Birch, *The British System of Government*, 1967, chapitre 3.

Au Canada :

Louis Massicotte, *Le Parlement du Québec de 1867 à aujourd'hui*, extraits.

Jane Ajzenstat, *The Once and Future Canadian Democracy*, Presses universitaires McGill-Queen's, 2003.

Walter Baehoth, *The English Constitution*, Londres, Kegan Paul, Trench Trübner & Co, 1905.

Jean-Claude Racine, *La condition constitutionnelle des Canadiens*, Québec, Presses de l'université Laval, 2012, 206 p.

La réforme constitutionnelle de 1982 et le chartisme

Marc Chevrier, « Le passage de la voie anglaise à la voie américaine. Le changement de régime de liberté au Canada et au Royaume-Uni ». *Monde commun*, vol. 1, n° 2, 2009. En ligne :

<http://www.mondecommun.com/uploads/PDF/chevrier.pdf> .

James B Kelly, « Governing with the Charter of Rights and Freedoms », *Revue de la Cour suprême*, 2003, p. 299-337.

F.L. Morton et Rainer Knopff, *The Charter Revolution and the Court Party*, chapitre 7.

Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie*, 2006, extraits.

Guy Laforest, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery (Québec), Septentrion, 1992, 265 p.

Alan C. Cairns, *Charter versus Federalism*, Montréal/Kingston, Presses universitaires McGill/Queen's, 1992, 150 p.

Mandel, Michael, *La charte des droits et libertés et la judiciarisation du politique au Canada*, Boréal, Montréal, 1996, pp. 95-111, 124-131.

La concentration et la personnalisation du pouvoir

Savoie, Donald J. *Power: Where Is It?*, Presses universitaires McGill-Queen's, Montréal & Kingston, 2010.

12. 18 novembre 2014. Le gouvernement représentatif à l'âge de la défiance

Textes généraux :

Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie*, 2006, extraits

Jean-François Thuot, *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*, 1998, Montréal, Éditions Nota Bene, 1998, extraits.

Michel Crozier, Samuel Huntington et Joji Watanuki, *The Crisis of Democracy : Report on the Governability of Democracies to the Trilateral Commission*, New York University Press, 1975, extraits.

Pascal Perrineau, « La crise de la représentation politique », dans Pascal Perrineau et Luc Rouban (dirs.), *La politique en France et en Europe*, p. 15-34.

Une interprétation du rapport aux médiations et aux institutions au Québec depuis la Révolution tranquille :

Gilles Labelle, « La révolution tranquille interprétée à la lumière du “ problème théologico-politique ” », *Recherches sociographiques*, vol. 52, n° 3, 2011, p. 849-880.

13. 25 novembre 2014. La participation, la délibération et le référendum, avec ou contre la représentation?

Corpus :

Sur la délibération :

Alban Bouvier, « Politique délibérative, démocratie représentative et action violente », *Les ateliers de l'éthique*, vol. 7, n° 1, 2012, p. 88-102. En ligne :

<http://www.erudit.org/revue/ateliers/2012/v7/n1/1009413ar.pdf> .

Bernard Manin. « L'idée de démocratie délibérative dans la science politique française ». *Politix*, 2002, p. 37-55.

Jürgen Habermas. *Droit et démocratie*, 1997, p. 340-354.

Bernard Manin. « Volonté générale ou délibération ? ». *Le débat*, n° 33, 1985, p. 72 à 93..

Martin Shapiro, « “ Deliberative, ” “ Independent ” Technocracy v. Democratic Politics : will the Globe echo the E.U. ? ». *Law and Contemporary Problems*, 2005, p. 341-356.

Archon Fung, « Deliberation Before the Revolution. Towards an Ethics of Deliberative Democracy in an Unjust World ». *Political Theory*, 2005.

Graham Smith et Corinne Wales, “Citizens’ Juries and Deliberative Democracy”. *Political Studies*, 2000.

Chantal Mouffe, « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism? ». *Social Research*, 1999.

Seyla Benhabib, « Toward a Deliberative Model of Democratic Legitimacy ». In Seyla Benhabib (dir.). *Democracy and difference*. 1996.

Amy Gutmann et Dennis Thompson, « Pourquoi la démocratie délibérative est-elle différente? », *Philosophiques*, 2002, p. 193-214.

Yves Sintomer, « Tirage au sort et démocratie délibérative », *La vie des idées*, 5 juin 2012, en ligne : http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20120605_sintomer.pdf .

James S. Fishkin. « Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal », *Hermès*, n° 31, 2001, p. 207-222.

Mark E. Warren et Hilary Pearse (dir.), *Designing Deliberative Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, 252 p.

Sur la démocratie référendaire :

Yannis Papadopoulus, « Démocratie directe, mobilisation, intégration », dans Gérard Duprat (dir.), *L'ignorance du peuple*, 1998, p. 79-125.

Philip Resnick. *Twenty-First Century Democracy*, 1997, extraits.

Kris W. Kobach, *The Referendum : Direct Democracy in Switzerland*, 1993, chapitre II.

Shaun Bowler, Todd Donovan et Caroline J. Tolbert, *Citizens as Legislators. Direct Democracy in the United States*, 1998, chapitre 1.

Shaun Bowler et Amizai Glazer (dir.). *Direct Democracy's Impact on American Political Institutions*, 2008, chap. 1.

Giovanni Sartori, *The Theory of Democracy Revisited*, 1987, extraits.

John Haskell, *Direct Democracy or Representative Government?*, 2001, extraits.

Sur la participation :

Yves Sintomer, *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, La découverte, 2007, extraits.

Loïc Blondeau, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, extraits.

Jacques T. Godbout (dir.), *La participation politique. Leçons des dernières années*, 1991, chap. 1.

Anja Röcke, « Représentation « miroir » et démocratie : Le tirage au sort dans les jurys citoyens berlinois », *Politique et Sociétés*, 2006, p. 13-30.

Benjamin Barber. *Démocratie forte*, 1997, extraits.

Laurence Bherer, «Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques».

Participations - revue de sciences sociales sur la citoyenneté et la démocratie, vol. 1 (1), 2011, p. 105-133.

Jean-Jacques Simard, « Exposé de Jean-Jacques Simard sur la démocratie de participation », suivi de Jacques Beauchemin, « Remarques de Jacques Beauchemin sur l'exposé de Jean-Jacques Simard », dans Gilles Gagné (dir.), *L'antilibéralisme au Québec au XX^e siècle*, Éditions Nota Bene, 2003, p. 121-132, p. 133-137.

14. 2 décembre 2014. Retour critique sur le printemps étudiant de 2012. Un conflit de conceptions de la démocratie et de la représentation?

Corpus :

La jeunesse universitaire, nouvelle force de l'histoire?

Edgard Morin, Cornelius Castoriadis Claude Lefort, *Mai 1968. La Brèche suivi de Vingt Après*, Fayard, Paris, 2008, extraits.

Raymond Aron, *La révolution introuvable*, Fayard, Paris, 1968.

Comparaison

Camila Ponce Lara, « Le printemps chilien. Les mobilisations des étudiants en 2011 », *Revue Savoir Agir*, n° 22, 2012, p. 21-31. <http://www.savoir-agir.org/IMG/pdf/SA22-Ponce.pdf> .

Perspectives multiples sur le printemps québécois de 2012 :

Dossier « Le peuple selon la classe » de la revue *Argument*, vol. 15, n°2, printemps-été 2013.
Olivier Clain, Présentation. « Carrés rouges. Éléments d'une sociographie du mouvement de 2012 », *Recherches sociographiques*, vol. LIV, n° 3, 2013, p. 399-417.

Andrée Fortin, « La longue marche des carrés rouges », *Recherches sociographiques*, vol. LIV, n° 3, 2013, p. 513-529.

Sylvie Lacombe, « Les enfants gâtés d'une province parasite. Perception du Printemps québécois dans trois quotidiens anglo-canadiens à grand tirage », *Recherches sociographiques*, vol. LIV, n° 3, 2013, p. 553-575.

Stéphane Kelly, « Famille, différentialisme et républicanisme au Québec », *La Revue Tocqueville*, vol. 34, n° 1, 2013, p. 137-153.

15. 9 décembre 2014. Séminaire de récapitulation. Poursuite de la discussion amorcée la semaine précédente.

Enseignement et évaluation

Le cours prendra essentiellement la forme du séminaire, qui suppose la participation active des étudiants à la discussion et la lecture préalable et attentionnée des textes au programme. Au besoin, le professeur fera de courts exposés théoriques pour préparer la discussion.

Lectures obligatoires

Les textes à lire seront distribués en classe la semaine précédant le cours prévu pour leur discussion.

Évaluation

Participation en classe : 10%

Évaluation globale de la qualité des interventions tout au long du séminaire. L'assiduité au séminaire sera aussi prise en compte.

Animation d'une séance et exposé oral : 15%.

Il s'agit pour l'étudiant-e de prendre la responsabilité de présenter, par un exposé de trente à quarante minutes, au moins deux textes à lire pour une séance et d'animer la discussion par des remarques et des questions pertinentes.

Rapport d'observation d'un lieu de pouvoir ou d'une assemblée délibérante : 20%.

Il s'agit de produire un rapport d'observation d'un lieu de pouvoir, tel un palais de Justice, une prison, etc., ou d'une assemblée délibérante (Assemblée nationale, Chambres des communes,

Sénat, conseil municipal ou d'arrondissement.) Texte de 10 à 12 pages, à remettre à la séance suivant la semaine de lecture. Le rapport peut prendre aussi la forme d'une entrevue avec un représentant élu, un magistrat ou un haut fonctionnaire (actif ou à la retraite). Chaque étudiant-e sera invité-e à présenter ses observations en classe, une fois le rapport remis.

Comptes rendus critiques de lecture. 20%

Cinq comptes rendus des lectures au programme du cours seront à faire, trois avant la semaine de lecture, deux après. Chaque résumé ou compte rendu porte sur les textes à lire pour une séance de cours. Il prend la forme d'un texte suivi, et non d'une superposition de concepts. Deux pages chacun. Le premier compte rendu prendra la forme d'un simple résumé; les quatre autres se doubleront d'une dimension critique et comparative.

Dissertation finale. 35%

Travail de fond sur l'un des thèmes du séminaire, que ce soit sous l'angle théorique ou l'angle empirique, ou les deux. L'étudiant-e est invité-e à soumettre le choix de son thème au professeur. Travail d'une vingtaine de pages, avec table des matières et bibliographie. À remettre à la fin de session.

Bibliographie

Les corpus indiqués tiennent lieu de bibliographie. On peut aussi consulter les bibliographies des séminaires des années précédentes.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.